

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1326

présenté par
M. Boudié

à l'amendement n° 402 de M. Mendes

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer les alinéas 3 et 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les discriminations anti-religieuses doivent en effet être prises en compte dans le rapport annexé. L'amendement propose toutefois un dispositif très long que le présent sous-amendement vise à simplifier.